



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis n°17-18029

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/17-18029/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **13**

Annonce No **17-18029**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CPRP SNCF.

Correspondant : Mme Bartoli Chantal, Responsable achats, 17 avenue du général leclerc 13347 Marseille Cedex 20, tél. : 04-95-04-07-69, télécopieur : 04-95-04-06-59, courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Organisme de sécurité sociale.

Objet du marché : **assistance à maîtrise d'ouvrage COG.**

Catégorie de services : 11.

CPV - Objet principal : 72224000.

Lieu d'exécution : les prestations seront réalisées dans les locaux de la CPRPSNcf. à Marseille et chez le titulaire.

Code NUTS : |FR824|.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 16 mois.

Caractéristiques principales :

les prestations forfaitaires consistent pour le titulaire à :

- contribuer à un séminaire de Direction ;
- contribuer à deux séminaires dédiés à la COG associant l'ensemble des cadres de la Cprpsncf;
- assister la CPRPSNcf. à l'organisation du projet sur l'ensemble de la période d'élaboration de la Cog.

Les prestations à bons de commande consistent pour le titulaire à :

- la production d'un plan et d'un kit de communication en interne ;

- la participation à des ateliers ou des instances de pilotages supplémentaires ;
- la rédaction de la COG et de ses annexes ;
- l'organisation d'un séminaire complémentaire ;
- des journées d'assistance complémentaires

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : montants du marché :

Minimum : prestations forfaitaires;

maximum:134 999 euro(s) (H.T.) sur la durée maximale du marché.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : le marché prévoit une prestation supplémentaire éventuelle qui consiste pour le titulaire à la préparation d'un séminaire de Direction.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 16 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement sur les ressources propres de la Cprpsncf.

Délai de paiement de 30 jours.

avance conformément à l'article 110 du décret du 25 mars 2016.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : un groupement peut être conjoint, solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements.

au regard des caractéristiques techniques du marché, aucune forme de groupement n'est imposé pour le dépôt de la candidature comme pour l'exécution de ce marché.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : les candidats ne peuvent pas être candidats individuels et membres d'un ou plusieurs groupements.

les candidats ne peuvent pas être membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : en application de l'article 55-iv du décret du 25 mars 2016, les candidats qui n'auront pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés dûment complétés, datés et signés, dans le délai imparti, seront éliminés.

conformément aux dispositions de l'article 55-i, avant l'examen des candidatures, si le pouvoir adjudicateur constate que des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, il peut décider de demander aux candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai approprié, identique pour tous.

Après analyse des dossiers de candidature, éventuellement complétés, ne seront pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 ;

- les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et s. Du décret du 25 mars 2016 et à l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics. La liste des documents est fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans le présent règlement de la consultation ;

- les candidatures ne présentant pas les garanties financières suffisantes ;
- les candidatures ne présentant pas la capacité technique et professionnelle minimum spécifiée au paragraphe Iv.4 du règlement de la consultation.

Référence professionnelle et capacité technique - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : la capacité technique et professionnelle minimum requise est la suivante :

- expérience obligatoire du candidat en assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la mise en place d'au moins une Convention d'objectifs et de Gestion (OSS ou établissement public).

Si le candidat ne présente aucune référence en lien direct avec la prestation objet du marché, à savoir une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une Convention d'objectifs et de Gestion (pour un organisme de sécurité sociale ou pour un établissement public), sa candidature sera rejetée, ne présentant pas les capacités générales suffisantes pour exécuter la prestation.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : en annexe au Dc2, les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise.;
- Autres renseignements demandés : une liste des principaux services fournis au cours des trois ou cinq dernières années, en lien direct avec la prestation objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.;
- Autres renseignements demandés : tout document prouvant que le candidat possède la capacité minimale identifiée au paragraphe Iv.4 du règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 22 février 2017, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 17.MA.4.019.

Renseignements complémentaires : pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 15/02/2017 leur demande écrite éventuelle via la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>) ou à l'attention du service achats par télécopie (04.95.04.05.26) en précisant en objet " Demande de renseignements ".

Les candidats devront s'assurer de la bonne réception de leurs questions dans les délais. Il ne sera procédé à aucune réponse aux questions arrivées hors délai.

une réponse commune sera mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>), s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de l'offre, et ce au plus tard, pour les dernières réponses, le 17/02/2017.

la cprp sncf. se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-Ci seront envoyées au plus tard le 17/02/2017. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

il est rappelé aux candidats que pour être destinataires des réponses ou de modifications du DCE ils doivent impérativement s'être identifié avec une adresse courriel valide lors du retrait du Dce.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes seront aménagées en fonction de cette nouvelle date.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 février 2017.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : CPRPSNcf. Service des achats.

Correspondant : Mme Bartoli Chantal, 17 avenue du Général Leclerc, 13347 Marseille Cedex 20, , tél. : 04-95-04-07-69, , télécopieur : 04-95-04-06-59, , courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_fPbOytBOJN .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.